Compte rendu réunion périscolaire du 8/04/2019 à 18H30

Présents: Viviane Granjon, Viviane Buthaud, Séverine Mora, Mireille Simian, Isabelle Jourdan, Jean Pierre Barroso, Hélène Lardière et une autre maman APEL ST CLAUDE, Fleur Casado et Patricia Bonnet pour le Parc

Excusés : école des Marais

Mme Simian ouvre la séance en regrettant que les questions n'aient pas été envoyées au préalable. Elle les a reçues l'après-midi.

Les parents d'élèves de St Claude regrettent eux de n'avoir pas reçu le 1^{er} mail seulement le mail de relance vendredi.

Mme Buthaud indique qu'ils ont eu quelques problèmes de mails...

M. Barroso était très mécontent car prévenu le jour même peu avant midi.

Nous notons que Mme Simian se sent toujours agressée

1) Peut-on avoir plus de matériel à la garderie (notamment feutres)?

Mme Granjon indique qu'elle met à disposition un stock de feutres régulièrement, il suffit que les agents lui demandent.

Nous en profitons pour savoir si en tant que parents, nous pouvions faire des dons de jeux à la garderie. Réponse positive de Mme Granjon, sauf jeux à piles.

2) Peut-on avoir un retour de l'exercice « Alerte Intrusion » du restaurant scolaire ?

M. Barroso regrette de ne pas avoir été informé et invité à cet exercice. Il rappelle son rôle de conseil.

Cet exercice a mis en évidence un certain nombre de dysfonctionnements. Des rôles clairs et définis ont été attribué aux agents.

Cet exercice a permis de se rendre compte qu'il manquait des sirènes d'alertes dans la cour, dans la salle des agents. Des films vont être posés sur les vitres côté rue dans un premier temps. Puis sur toutes les vitres du restaurant

Exercice effectué avec l'assistance d'un gendarme.

M. Barroso insiste sur l'exercice « évacuation » à faire rapidement en respectant le plan d'évacuation (doute sur l'affichage de ce plan, Mme Granjon indiquant qu'il n'y a pas encore de point de rassemblement)

- 3) Y aura-t-il un exercice à la garderie du soir ? oui c'est prévu
- 4) Existe-t-il un taux moyen d'encadrement à respecter ? Oui

Effectif journalier moyen maternelle 70 pour le Parc – 20/25 pour St Claude Effectif journalier moyen élémentaire 120/130 pour le Parc – 90 pour St Claude

Nous digressons sur le problème de fréquentation et donc de places à la rentrée 2019/2020 si l'école devient obligatoire à 3 ANS (couchettes en maternelle et places au restaurant scolaire (il y a 102 places assises en maternelle, quota presque atteint)).

Enfants de – de 6 ANS : 1 pour 14 Enfants de + de 6 ANS : 1 pour 18

Il est précisé que tout agent présent dans le restaurant scolaire compte (plonge, self, salle des agents...)

Rotation des agents sur un service

Fleur rebondit sur ce qu'il l'a interpellée lors de sa venue à la cantine : pour quelle raison les maternelles doivent ils attendre que tout le monde ait fini pour sortir. Ils retournent à table une fois rhabillés.

Le SAS et la cour sont trop petits. On ne peut pas mélanger les petits et les grands. Mme Granjon indique que c'est par manque d'effectif. Elle ne peut se permettre de scinder le groupe.

Nous demandons une réflexion sur la possibilité de faire sortir les enfants prêts.

Des barrières pour sécuriser la traversée des enfants

Proposition de parents stop

Nous ne sommes pas satisfaites des réponses.

L'école Saint Claude demande s'ils peuvent déjeuner également au restaurant scolaire.

5) Peut-on envisager une obligation de se laver les mains pour les enfants d'élémentaire ?

Concernant les élémentaires, le passage aux toilettes à l'école est obligatoire et les enfants se lavent les mains.

Nous relevons que même à I maison le lavage des mains n'est pas naturel.

Mme Buthaud propose un écran avec un film dont les acteurs seraient les parents ; « as-tu lavé tes mains ? » 🕄

Nous pourrions faire une campagne « lavage des mains »

6) Comment est organisé le temps du gouter à la garderie du soir ?

Officiellement il n'y a pas de temps de goûter à la garderie. Ce temps est toléré. Mme Granjon le trouve nécessaire pour le bien-être des enfants. Pour le moment pas de changement prévu.

7) Le projet de séparer les maternelles et les élémentaires à la garderie est-il toujours d'actualité ?

Non, les parents ne seraient peut-être pas prêts à aller chercher leurs enfants à 2 endroits différents.

8) Peut-on étendre le dispositif « stop dispute » à la cantine et à la garderie ?

Mme Granjon va se renseigner auprès des maitresses pour connaître les modalités du dispositif.

9) Existe-t-il un registre des incidents parvenus sur le temps périscolaire ?

Oui il y a un registre des bobos. Les agents informent toujours les maitresses

Pour les accidents plus graves les parents sont informés. Les pompiers ne se déplacent pas.

Il n'y a pas de hausse significative d'accidents par rapport à l'an dernier.

Formation des agents par le médecin scolaire pour les 1ers gestes de secours Aspivenin

- PAI : Mme Simian indique qu'il y a 2 sortent de PAI (Projet d'accueil Individualisé) :
- Médical
- Alimentaire : uniquement sur une allergie avérée, avec ordonnance d'un allergologue => paniers repas fournis par les parents, il n'y a pas d'autres solutions. Le restaurateur ne prendra aucun risque à fournir un repas ou la liste des allergènes. Trop lourd de conséquence pour un agent en cas de problème. Frigo et micro-onde mis à disposition pour les paniers repas.

Question de St Claude

- Placements des enfants à table => Mme Granjon a prévu un briefing sur le placement avec ses agents.
 - → Faire attention à ne pas mélanger les petits et les grands car les discussions ne sont pas toujours adéquates : les grands racontent des histoires qui font peur.
 - → Laisser dans la mesure du possible les enfants choisir leurs tables sauf quelques exceptions.

Envoyer les questions à <u>viescolaire@saintsymphoriendozon.fr</u>

A noter : Le 10 Octobre 2019 à Louise Labé, conférence info organisée entre autre par Mme Simian